LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Vendredi 18 Septembre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Joncas, député, est parti aujourd'hui pour Gaspé.

Les séances du Sénat ont été ajournées hier, jusqu'à mardi prochain.

Combattons la centralisation et débarrassons-nous de la bureaucratie.

M. Tarte a voté, hier soir, avec le gouvernement sur l'affaire Cochrane. Qu'est-ce qu'en dit LA PATRIE ?

Le bruit court que, dans le cas où M. Mercier résignerait, le lieutenant gouverneur Angers appellerait l'honorable M. de Boucherville à former un gouvernement.

Lord Aberdeen, présentement l'hôte de Lord Stanley, a visité hier, la ferme expérimentale en compagnie du ministre de l'agriculture M. Carling.

Le comité des débats a décidé d'accorder $500 aux traducteurs du Hansard en sus de leur salaire régulier de $1000. Cette augmentation est bien méritée.

LE CANADIEN dit que le comité Tarte-McGreevy a adopté le rapport de la majorité et qu'il a exprimé son désir que M. Geoffrion fut payé comme M. Osler, Henry et Quinn et qu'une indemnité soit accordée à Todd, secrétaire et Panet assistant secrétaire du comité.

Les puissances européennes sont fort contrariées des récents outrages commis en Chine contre les étrangers et elles ont décidé, en principe, de se concerter pour agir dans cette affaire. On doit s'entendre pour désigner la puissance qui devra diriger les opérations des escadres combinées dans les eaux de la Chine.

Si le lieutenant-gouverneur Angers a le droit de renvoyer M. Mercier avec sa majorité parlementaire, pour appeler M. de Boucherville ou M. Taillon, M. Letellier avait donc droit d'en agir comme il a fait en 1878. Nous n'avons pas approuvé la conduite de M. Letellier il y a douze ans, et nous interprétons aujourd'hui la constitution de la même manière.

Une députation venant de Kingston s'est rendue hier, auprès de l'hon. M. Abbott relativement au monument qui doit être élevé dans cette ville, à la mémoire de Sir John A. Macdonald. On dit que cette députation, composée de personnes influentes a offert au premier ministre la candidature à la représentation de Kingston. M. Abbott, a paru flatté de cette marque d'estime, mais n'a pas donné de réponse affirmative.

Les gouvernements d'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont déjà été accusés de *boodlage*, de malversation, etc.' et non-seulement les lieutenants-gouverneurs de ces provinces n'ont jamais nommé de commissions de juges, mais ne se sont même pas occupés de ces accusations. L'intervention des représentants de la Reine semble être uniquement réservée à la province de Québec.

On lit dans LE PARIS CANADA :

Notre compatriote M. Emile Auguste Globensky, fils de notre éminent concitoyen M. C. A. M. Globensky, du Plateau-des-Chênes, vient de remporter de brillants succès à l'Ecole d'agriculture de Beauvais, où il a travaillé pendant trois ans.

Après avoir obtenu un brevet de capacité, deux médailles d'argent et une médaille de bronze accordées par la Société des agriculteurs de France pour ses travaux pratiques, M. E. A. Globensky s'est vu décerner un diplôme supérieur d'agriculture pour son intéressante thèse sur le *Mixed farming* du Manitoba.

Nos félicitations à notre jeune compatriote, dont les consciencieuses études faites dans une des meilleures écoles de France, seront d'un secours puissant pour notre agriculture nationale.

L'ELECTEUR semble décidé à faire une une lutte formidable, aussi nous cueillons ce qui suit dans son article d'hier, sur la situation à Québec :

" Eh bien, qu'une seule fois on ouvre la porte à cette meute fanatique, et l'on verra si elle ne s'y précipitera pas. Qu'on n'oublie pas les menaces sinistres proférées à Ottawa lors de la discussion de l'abolition des écoles catholiques et de la langue française au Nord-Ouest. Dans le temps, ces menaces on fait courir un frisson dans toute notre province. Mais on se remettait aussitôt en disant : Bah ! nous sommes bien barricadés. La constitution nous protège. Dieu merci, le gouvernement fédéral n'a rien à voir dans nos affaires. Qu'ils y viennent, les francophobes, les apôtres de l'Union législative, les anti-papistes !

Citoyens de la province de Québec, ouvrez les yeux ! L'affaire de la Baie des Chaleurs n'est qu'un misérable prétexte pour faire une première brèche au dernier rempart de nos libertés."

On lit dans LA PATRIE :

Nous saisissons avec empressement l'occasion de féliciter le gouvernement à propos des deux nominations qu'il vient de faire, celle de M. Lacoste, élevé à la présidence de la Cour du Banc de la Reine, et celle de M. Ross, appelé à succéder à M. Lacoste, à la présidence du Sénat.

Nous croyons certainement que ces deux nominations obtiendront la plus entière approbation du public, qui sait toujours rendre justice, d'ailleurs, au talent et au mérite.

M. Lacoste est digne de la plus grande considération par son intégrité bien connue. La place élevée qu'il s'était faite dans le barreau lui donnait des titres à la haute position qu'il va occuper.

La grande expérience parlementaire, le jugement droit et vigoureux du Dr Ross nous sont d'avance un garant qu'il saura s'acquitter avec honneur des délicates fonctions de l'un des deux postes les plus honorés du Parlement canadien. Nos plus sincères félicitations à l'homme qui quitte la présidence du Sénat et à celui qui y monte.

Nos droits, notre constitution

Sous ce titre LA PATRIE s'exprime comme suit :

Le sort en est jeté !

Le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec n'est plus qu'un simple commis qui agit directement sous l'inspiration et d'après les ordres du gouvernement d'Ottawa.

C'est comme cela que les conservateurs entendent l'autonomie provinciale.

De là à l'union législative il n'y a qu'un pas.

Dans la crise actuelle, c'est même le Sénat, la cinquième roue de notre organisation fédérale, qui s'immisce directement dans les affaires de Québec. On peut s'en convaincre en lisant plus loin le texte de la lettre que M. Angers a adressée à M. Mercier et laquelle devient publique par l'entremise du Sénat fédéral.

Où cela nous mènera-t-il ?

Le beau rôle, le rôle patriotique, le rôle constitutionnel reste entre les mains du parti libéral et l'honorable M. Mercier reste le champion de l'autonomie provinciale.

On nous télégraphie le texte de la dépêche qui a causé une si grande sensation au sujet de l'affaire de l'Ile de Mételin et telle qu'elle a été reçue, dimanche dernier, à l'ambassade anglaise à Constantinople : Mételin, 13 septembre, 9 h. 30 du matin. Les Anglais ont débarqué avec des canons à Sigri, sans aucune permission et actuellement ils installent des tentes sur l'îlot qui est entouré de torpilles. Le gouverneur a demandé au vice-consul anglais la raison d'une telle manière d'agir. Le ministre des affaires étrangères a adressé une note à sir William White pour le prier d'expliquer verbalement et par écrit la cause de cet incident. Sir William White n'a pas encore répondu. Il est à supposer qu'il attend le rapport de l'amiral, lord Walter Kerr, commandant de l'escadre anglaise.

La presse française s'exprime en termes très amers à l'égard de l'Angleterre au sujet de l'incident de Sigri. Les journaux parisiens disent que cet acte de l'Angleterre a une réelle signification, bien qu'elle prétende que les matelots de l'escadre ont débarqué dans l'Ile de Mételin uniquement pour une partie de plaisir. Ils ajoutent que ce débarquement a été un ballon d'essai, dans le but de voir l'effet que produirait une occupation réelle des côtes de l'Ile de Mételin.

L'émoi causé par l'incident de Mételin a rendu les banquiers de Paris moins coulants et les négociations pour fixer le taux du nouvel emprunt russe continuent toujours.

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE

Les deux séances de la Chambre des Communes ont été sacrifiées à la discussion sur le rapport du comité chargé de s'enquérir de la nature des accusations portées contre M. Cochrane, député. Nos lecteurs connaissent déjà la nature de ces accusations, nous en avons souvent parlé depuis le commencement de l'enquête.

Nous sommes encore d'avis, après avoir examiné les deux rapports que le siège de M Cochrane ne peut pas être attaqué, quoique l'enquête ait établi un état de choses très déplorable en ce qui a rapport à la distribution du patronage dans le comté du député en question.

Le comité d'enquête n'a pas établi l'implication directe du député dans tout ce tripotage, il n'y a pas de doute qu'il n'ignorait pas ce qui se passait, si on en juge par les circonstances ; mais enfin il n'y a pas de preuve directe contre lui, et la majorité ne pouvait pas le condamner.

L'enquête qui a été faite aura cependant un effet salutaire.

M. Skinner, président de ce comité, propose l'adoption du rapport de la majorité exonérant M Cochrane.

M. Cameron (Huron) propose le rapport de la minorité en amendement et soutient sa proposition par un long discours.

La discussion est continuée par MM. White (Shelburne) Barron, German, Masson, Flint, Skinner et Mulock. A 3 30 hrs A. M., le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant :

Pour 74. Contre 99.

On vote ensuite sur le rapport de la majorité avec le résultat suivant:

Pour 98. Contre 75.

M. O'Brien (Muskoka) vote contre les deux rapports.

Au Sénat, cette après-midi, l'honorable M. Scott a demandé au premier ministre, s'il avait reçu copie de la réponse de M. Mercier au lieutenant gouverneur Angers, et s'il la communiquerait au Sénat ?

Le premier ministre a répondu que le gouvernement n'avait pas reçu telle lettre.

Sur motion de l'honorable M. O'Gilvie, le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain.

On télégraphie de Londres que le gouvernement russe a demandé, à la commission européenne du Danube, la permission pour les cadets de la marine russe de prendre passage à bord des navires qui appartiennent à la commission. Le but du gouvernement russe est d'exercer les cadets au pilotage sur le Danube et les habituer à la navigation de ce fleuve.

Cette demande étrange, suivant de si près l'affaire des Dardanelles, dans laquelle la Russie réclamait de la Turquie le libre passage des Dardanelles pour la flotte volontaire russe, a causé un vif étonnement dans les cercles officiels.

COURRIER DE PARIS

Neuf victimes des flammes

COURRIER DE BERLIN

ETRANGLEE DANS SON LIT

LES MANOEUVRES de CRISPI

LA FRANCE ET LA CHINE

Madame AUDIBERT LIBEREE

Une scene sanglante

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

PARIS, 18 sept.—L'accord entre tous les modérés est bien près de se faire, si même il n'est déjà fait, dit le NATIONAL.

"Tant pis, ajoute-t-il, pour les quelques irréductibles des partis extrêmes qui se condamneront eux-mêmes à une opposition vaine et sans résultat."

Je borne là pour aujourd'hui ces citations qui ont suffisamment indiqué le courant d'opinion *raisonnable*, créé depuis le fameux toast du cardinal Lavigerie.

—A droite, il est certain qu'on votera contre toutes les propositions radicales pouvant troubler le pays ; l'ECLAIR du Midi, publie à ce sujet l'énergique protestation de M. Fondi de Niort, conseiller général de l'Aude.

" Vous faites litière de tous les principes libéraux au nom des quels vous avez combattu, a-t-il dit à ses collègues de gauche.... Mais vous ne voyez pas, sectaires aveuglés, que vous rendez hommage à nos modestes instituteurs, votre projet liberticide est le plus bel éloge que vous puissiez faire de ces vaillants *ignorantins*, pour lesquels votre presse n avait pas assez de mépris.

Mais ces *ignorantins*, mais ces "soldats de l'étoignoir", comme vous les appeliez dérisoirement, se sont donc changés subitement en professeurs éclairés, en adversaires redoutables, en éducateurs sans rivaux ?

Tenez ! parlons franchement, vous avez peur de la lumière et vous voulez l'éteindre! Vous craignez la discussion et vous voulez empêcher la foule de l'éclairer !"

—A Grenoble, Mgr Fava a fait à son clergé une conférence sur l'action catholique.

Après avoir tonné contre les dois despotiques de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux princes, ni aux conservateurs, également impuissants. A Léon XIII, alors, qui a dit : c'est au peuple qu'il appartient de prononcer ; instruisez-le et aimez le.

" Les gouvernements chrétiens ont mission de servir le peuple, a dit le prélat ; laissons aux gouvernements païens et sauvages de tyranniser les nations.

... La forme de gouvernement préférée du peuple, c est *la République*, parce qu'elle attribue à chacun de ses membres une part dans la gestion des affaires et lui assure comme une souveraineté. Il est donc rationnel, puisque la République est le gouvernement établi en France, d'y adhérer, d'aller aux ouvriers franchement et de leur dire : Nous sommes avec vous, soyez avec nous, et ensemble faisons en sorte, comme le demande le cardinal archevêque de Paris, que *la France reste chrétienne*."

A la suite de cette conférence, tous les curés de cantons présents ont signé une adresse où sont ainsi formulés les principes du parti catholique :

" 1o Acceptation de la forme de gouvernement que la France s est donnée ;

2o Union des catholiques pour arriver par la voie des élections à se faire représenter avec efficacité dans les Chambres et dans la direction du gouvernement ;

3o Union des forces catholiques pour amener le retrait des lois de persécution telles que la loi scolaire—la loi militaire—la loi fiscale d'accroissement— le décret d'expulsion des congrégations religieuses. "

—Il y a, paraît-il, assaut de générosité entre le ministre de la marine et les officiers de la division de la Manche, au sujet des dépenses pour réceptions faites au cours du voyage à Cronstadt et à Portsmouth.

M Barbey a l'intention de défrayer entièrement les officiers, mais ceux-ci se refusent à fournir des comptes. Ils veulent qu'il soit bien entendu que la cordialité de leur accueil était toute spontanée, qu'elle n'avait rien de commande et que, s'ils ont dû consentir à quelques sacrifices, c'est de gaieté de cœur et sans la moindre arrière-pensée.

Une telle délicatesse de sentiments n'est faite pour nous surprendre de la part de nos officiers de marine, de la part de ceux-là mêmes qui viennent de nos faire tant d'honneur, auprès des puissances du Nord.

Je sais, en effet, par des correspondances particulières, que si l'on a été séduit par la noblesse des manières de l'amiral Gervais on n'a pas été moins charmé par le tact et la courtoisie des officiers placés sous ses ordres.

COURRIER DE BERLIN

(De notre Correspondant particulier)

BERLIN, 18 Sept.—On fait de nombreux commentaires au sujet de la longue conférence que l'Empereur a eue dernièrement avec M. de Caprivi et le secrétaire d'Etat, le baron de Marschall ; Guillaume II est resté environ quatre heures à la chancellerie. Ayant fait mander dans la matinée M. de Caprivi, il n'a pas eu la patience de l'attendre et il s'est fait conduire à Wilhelmstrasse.

L'entretien s'étant prolongé, le chancelier a demandé à l'Empereur s'il voulait partager son déjeûner ; l'Empereur a accepté et la conférence a encore duré plus d'une heure.

Dans la soirée, le général Waldersee est venu au Palais Royal, où il est resté fort longtemps. L'ancien chef d'état-major général est redevenu le confident intime des pensées impériales.

Le général a repris toute l'influence dont il jouissait en 1889, auprès de l'Empereur.

—Par ordre du cabinet, le lieutenant-général Jacobi, inspecteur d'artillerie de campagne, est mis en disponibilité. Le lieutenant-général von Hofbauer, commandant la 5e brigade d'artillerie de campagne, est nommé à sa place.

Le général von Hofbauer est reconnu pour un des meilleurs chefs d'artillerie, qui s'est fait brillamment connaître par son ouvrage sur le rôle de l'artillerie de campagne pendant la guerre de 1870, et qui a été annobli après les manœuvres de Silésie de 1889.

—Le bruit court à Constantinople que le ministre de la guerre Ali-Saïb-Pacha, qui vient de mourir, a été tué en duel ; son adversaire aurait été le ministre de la marine, Hassan-Pacha.

—On annonce que le comte Volkeinstein-Trostbourg, ambassadeur d'Autriche à Saint Pétersbourg, qui vient de quitter cette ville, est porteur d'un projet qu'il est chargé de présenter à l'empereur François-Joseph. Ce projet est destiné à favoriser le rapprochement commercial de la Russie et de l'Autriche.

—Un duel au pistolet a eu lieu dernièrement dans la forêt de Brudzin, près de Janowitz, entre le député polonais M. de Brodnicki et M. de Paruscewski.

Tous deux ont été blessés, le premier légèrement, le second mortellement, ayant reçu une balle dans l'abdomen.

Les motifs de cette rencontre sont relatifs à des affaires intimes de famille.

LES MANŒUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de M Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi. D'un autre côté, les intimes de l'ex premier ministre italien s'efforcent de faire croire que les fonds italiens étaient mieux tenus à l'étranger du temps où M. Crispi était aux affaires, et que si l'on veut que la rente italienne reprenne ses cours passés, il faut le rappeler.

Or, la vérité est que les difficultés actuelles sont une conséquence de sa politique.

MM. Luzzatti et di Rudinì ne font que porter remède aux maux qu'il a laissés.

NEUF VICTIMES DES FLAMMES

BORDEAUX 18 sept—L'incendie des landes près Le Temple a tout consommé sur une étendue de plus de deux cents hectares.

Il y a neuf victimes qui ont été surprises par les flammes, en voulant lutter contre le feu ; leurs corps, complètement carbonisés, ont été retrouvés ayant tous la face contre terre, les mains devant la bouche, pour éviter la fumée qui les asphyxiait.

L aspect de la contrée est lamentable. Quatre-vingts personnes sont sans travail et sans abri. Les propriétaires des landes incendiées ont pris des mesures pour parer aux premiers besoins.

Les obsèques des victimes ont eu lieu hier.

MME AUDIBERT LIBÉRÉE

TOULON, 18 sept. —Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

Par sa demande du régime cellulaire, Mme Audibert avait vu sa peine légalement réduite de moitié. Grâce à la loi Bérenger, qui permet à un condamné dont la conduite est exemplaire et qui a subi la moitié de sa peine de demander sa liberté conditionnelle, Mme Audibert s'est vu ouvrir les portes de sa prison.

Aux termes de la loi, elle reste sous la surveillance de la police pendant cinq ans. Elle a choisi, dit on, Marseille pour résidence.

Placée dans les mêmes conditions, Mme de Jonquières, condamnée à deux années d'emprisonnement, sera libre dans moins de deux mois.

Quant à Fouroux, qui subit sa peine de la réclusion à la prison départementale de Draguignan, il n'est évidemment placé dans aucune des conditions exigées par la loi, pour voir sa peine réduite légalement. Une commutation ne peut lui être accordée que gracieusement par le Président de la République.

On dit qu'au premier jour de l'an ses cinq ans de réclusion seront transformés en cinq années d'emprisonnement. En réalité, si cette commutation a lieu il n'y aura rien de changé dans sa situation actuelle.

UNE SCENE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept. —La rue des Trois-Rois a été mis en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

Les nommés Battistelli et Fiori, ouvriers italiens, se sont pris de querelle à propos de leurs femmes qui vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Ils n'ont pas tardé à en venir aux mains, et Fiori a donné à son adversaire de violents coups d'un instrument contondant. Les femmes ont alors pris part à la lutte et la mêlée est devenue générale.

Bientôt, Fiori tombait, la poitrine percée de plusieurs coups d'une aiguille d'emballage.

La police appelée a conduit le meurtrier et les deux femmes à la Permanence, pendant que la victime était transportée à l'hospice. Son état est désespéré.

Battistelli a reçu également des blessures assez graves. Quant aux femmes, tout se borne à quelques contusions.

LES ÉTRANGERS EN CHINE

TIENTSIN 18 sept—Les représentants des puissances étrangères à Pékin ont protesté avec vigueur, auprès du gouvernement chinois, contre les récents outrages commis à Ichang, où le consulat anglais a été dévasté, les maisons d'Européens, l'église, l'école et l'orphelinat des sœurs de Charité ont été incendiés. En conséquence, il est de nouveau question d'une démonstration navale que feraient de concert les puissances intéressées.

Le gouvernement a envoyé des ordres précis aux gouverneurs des provinces du centre, leur enjoignant de protéger les étrangers, résidant dans le pays et ceux qui y viennent pour affaires.

LA FRANCE ET LA CHINE

PARIS, 18 sept—Le chargé d'affaires de la Chine en cette ville s'est rendu auprès de M. Ribot, ministre des affaires étrangères. Il l'a d'abord informé que le gouvernement chinois reconnaissait que les mesures prises pour protéger les résidents européens en Chine étaient insuffisantes. Mais il lui a assuré que les mandarins coupables de négligence seraient révoqués et les émeutiers punis. Il est de fait que six d'entre eux ont déjà été mis à mort pour ce crime. Toutefois, il est à craindre que ces promesses ne soient lettre morte.

ETRANGLEE DANS SON LIT

LYON, 18 sept.—Hier soir, la nommée Anna Billard, femme Goutte Grillet, habitant rue de la Villette, 69, a été trouvée par son mari étranglée dans son lit.

On croit que l'auteur de cet assassinat est l'un des amants de la victime demeurant dans le voisinage.

Le corps d'Anna Billard a été transporté à la Faculté de médecine.

PARIS 18 sept —La veuve de Meissonier et son fils ont décidé de faire don à l'Etat de l'atelier de l'artiste avec les esquisses, les études et les tableaux à peu près finis qui s'y trouvent. On évalue le tout à deux millions de francs.

(*Continuation sur la troisième page*)

NOUVEAUX STYLES

Les nouveaux chapeaux sont tout ce qu'il y a de mieux.

Légers,

Flexibles,

Couleurs nouvelles,

Jolies formes,

Bien garnis.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES

RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.

Toronto B. & M. Co's.

Dominion.

Carling's.

Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS

& CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

HOSE 50 PIEDS $5.00

HOSE 50 PIEDS $6.50

HOSE 50 PIEDS $8.00

HOSE 50 PIEDS $10.00.

Y compris les Accouplements et l'Arrosoir.

Puisard a Glace, etc.

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

P.S.—Glacieres.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

LES MEILLEURES

Vues Photographiques

d'Ottawa peuvent être obtenues à

L'ELITE STUDIO

(Autrefois Pittaway & Jarvis.)

117 Rue Sparks.

OTTAWA

Pour Messieurs, pointures 6, 6½ et 7 dans les

BOTTINES CONGRESS

On peut obtenir une qualité supérieure dans mon lot de

FONDS DE MAGASIN

valant de

$3.00 a $5.50

—CHEZ—

R. MASSON

102 Rue Sparks.

Capital vs Travail.

Vous ne pouvez marcher sur les ouvriers.

Non plus sur les Rois du bois.

Ne l'essayez pas, c'est dangereux.

Epiceries presque a prix coutant

Sucre 4cts. The 20 et 25cts.

L'Union pour toujours.

JOHN CASEY.

CHARGÉ D'AFFAIRES

294 et 296 RUE DALHOUSIE.

Téléphone 624.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

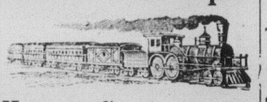

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point, et se relie aussi à Montréal avec le G.T.R. à Côteau.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

Ottawa, 29 Juin 1890.

PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux. En vente dans toutes les Pharmacies. CONSUMPTION

CHEMIN DE FER

CANADA ATLANTIQUE!

EXCURSIONS D'ETE.

Vous proposez-vous durant cette saison de vous promener sur le St-Laurent, sur le lac Champlain, aux Adirondacks, aux Montagnes Vertes, aux Montagnes Blanches ou dans d'autres localités ? Alors, avant d'acheter vos billets, adressez-vous au bureau des billets du Canada Atlantique, bâtisse Russell House, au coin des rues Sparks et Elgin pour avoir des prix exceptionnellement bas, etc.

Nous délivrons des billets pour tous les bains de mer, à des prix excessivement réduits.

Nous appelons l'attention du public sur les magnifiques excursions suivantes : 1o A travers les Rapides du St-Laurent :

Nous avons fait nos arrangements avec le vapeur GATINEAU qui marchera trois fois par semaine entre Clark's Island et Montréal jusqu'au 1er Octobre prochain. Le vapeur quittera son hâvre, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des trains du matin, venant de Boston, New-York, Ottawa, Montréal et de tous les points intermédiaires, et sautera les Rapides, arrivant à Montréal vers trois heures p. m. Des billets seront délivrés par cette route pour Québec, tous les points du Saguenay et aussi pour tous ceux du chemin de fer Intercolonial.

$3.60. Excursion du Samedi à Montréal ; billet bon pour partir par les trains du Samedi, voyage complet par voie ferrée, par bâteau en sautant les Rapides, ou par la rivière Ottawa (Ottawa River Navigation Co.) et retour par voie ferrée, par le train du Lundi matin, ou par les rapides du St-Laurent ou par l'Ottawa River Navigation Co. (rivière Ottawa).

$4.00. Ottawa à Valleyfield et retour, repas au Queen's Hotel inclus. Billet bon pour tous les trains du Samedi et retour le Lundi. Les Rapides du Côteau, près de Valleyfield sont devenus célèbres par la présence de la Perche Noire dans leurs eaux.

A la demande du public, de bons guides seront fournis.

$5.00. Ottawa à Rouse's Point et retour. Billet bon pour trente jours. Le Windsor Hotel, situé au pied du Lac Champlain est le meilleur dans le Northern New-York, pêche et navigation admirables.

$6.00. Ottawa à Rouse's Point et retour, dîner compris à Windsor Hotel ; billet bon pour le Samedi, retour seulement le lundi.

CLARK ISLAND PARK

Situé sur le St-Laurent, à deux milles à l'ouest de Valleyfield, devient de jour en jour plus renommé, comme place de pique-nique. Pour circulaires et les détails s'adresser à l'agent le plus près ou à

E. J. CHAMBERLAIN, Surint.-Gén. S. EBBS Agt. Pass. de la ville.

C. J. SMITH, Agt. Gén. des Pass.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

Montres et Bijouteries en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à

E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q. 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

LIGNE D'OMNIBUS

Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal,

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la température le permettra, a 1,30, 2,00 et 3,20 p. m. revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE